



Rapport sur les résultats ministériels

Commissariat aux langues officielles

2016-2017

A handwritten signature in blue ink, reading "Karina Gould".

L'honorable Karina Gould, C.P., députée
Ministre des Institutions démocratiques

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, 2016

N° de cat. SF1-7F-PDF
ISSN 2561-2115

Ce document est disponible sur le site Web du Commissariat aux langues officielles au
<http://www.clo-ocol.gc.ca>

Ce document est disponible en médias substituts.

Table des matières

Message de la commissaire aux langues officielles du Canada par intérim.....	1
Aperçu de nos résultats.....	3
Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités	5
Raison d'être	5
Mandat et rôle	5
Contexte opérationnel et principaux risques.....	7
Contexte opérationnel.....	7
Principaux risques	9
Résultats : ce que nous avons accompli	11
Programmes	11
Protection des droits linguistiques.....	11
Promotion de la dualité linguistique.....	15
Services internes.....	20
Description	20
Résultats	20
Analyse des tendances en matière de dépenses et de ressources humaines ...	23
Dépenses réelles	23
Ressources humaines réelles	24
Dépenses par crédit voté.....	25
Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental	25
États financiers et faits saillants des états financiers	26
États financiers	26
Faits saillants des états financiers	26
Renseignements supplémentaires.....	27
Renseignements ministériels.....	27
Profil organisationnel	27
Cadre de présentation de rapports.....	27
Tableaux de renseignements supplémentaires.....	27

Dépenses fiscales fédérales	29
Coordonnées de l'organisation	30
Annexe : Définitions	31
Notes de fin d'ouvrage	35

Message de la commissaire aux langues officielles du Canada par intérim

Notre *Rapport sur les résultats ministériels 2016-2017* présente aux parlementaires et aux Canadiens des renseignements sur notre travail et sur les résultats que nous avons atteints au cours du dernier exercice. Afin d'améliorer la présentation de rapports à l'intention des Canadiens, nous adoptons un nouveau rapport simplifié, lequel remplace le *Rapport ministériel sur le rendement*.



L'année s'est déroulée sous le signe de la transition, avec une courte extension du deuxième mandat du commissaire Fraser jusqu'au 17 décembre 2016, et, par la suite, avec ma nomination à titre de commissaire par intérim.

L'organisation a continué le travail au même rythme afin de préparer l'arrivée d'un nouveau commissaire, d'atteindre ses objectifs décrits dans le *Rapport sur les plans et priorités 2016-2017*ⁱ et de s'assurer que les fonds publics sont utilisés de façon optimale.

Nous avons continué nos efforts pour sensibiliser à la fois les institutions fédérales et la population canadienne à la situation des communautés de langue officielle en situation minoritaire et au respect de la dualité linguistique. La dualité linguistique bénéficie toujours d'un fort appui de la population canadienne, comme le confirment les résultats d'un sondage d'opinion publique publiés par le Commissariat au mois d'août 2016.

Cette année, le Canada célèbre le 150^e anniversaire de la Confédération, ce qui présente une occasion pour le Commissariat de, non seulement continuer à conscientiser les décideurs-clés aux obligations imposées aux institutions fédérales en matière de langues officielles, mais également de faire en sorte que la dualité linguistique fasse partie intégrante des célébrations. Pour souligner l'importance du rôle de la dualité linguistique canadienne comme l'un des piliers de l'histoire du pays, la ligne du temps *Les langues officielles du Canada : 150 ans d'histoire*ⁱⁱ a été rendue disponible sur notre site web au mois de février 2017 et une conférence sur le thème *150 ans de bilinguisme législatif et judiciaire : regard historique, réalité contemporaine et perspectives d'avenir* a eu lieu le 5 mars 2017. Les thèmes abordés ont permis aux participants de prendre la mesure du chemin parcouru depuis 1867 et d'évaluer les progrès réalisés ainsi que les défis actuels et futurs qui devront être surmontés.

Des 1 355 plaintes reçues par le Commissariat, 1 018 plaintes ont été jugées recevables et ont fait l'objet d'une enquête, ce qui constitue une hausse de 40 %. Cette augmentation met en relief la nécessité de continuer à intervenir auprès des institutions fédérales afin d'assurer une pleine conformité aux obligations imposées par la *Loi sur les langues officielles*. Nous avons aussi continué à travailler avec les institutions fédérales pour assurer la mise en œuvre des recommandations.

Parmi les autres dossiers qui ont retenu l'attention cette année, notons la Vérification des services bilingues fournis au public voyageur par l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien, le dossier de la capacité bilingue de la magistrature des cours supérieures, le dossier de *La petite enfance : vecteur de vitalité des communautés francophones en situation minoritaire* et celui de la promotion de l'offre active de service dans les deux langues officielles aux Canadiennes et Canadiens.



Ghislaine Saikaley

Aperçu de nos résultats

Dépense réelles

Dépenses réelles totales en 2016-2017 (en dollars)	Nombre réel d'équivalents temps plein en 2016-2017
20 434 720	158

Programme 1.1 : Protection

Programme 1.2 : Promotion

Priorité 1 : Maximiser l'incidence d'initiatives liées aux langues officielles.

- Le dépôt de deux rapports au Parlement : un rapport spécial visant Air Canada « *En route vers une conformité accrue d'Air Canada grâce à un régime d'exécution efficace* » et un rapport au Parlement suite à l'enquête visant le Service administratif des tribunaux judiciaires. Ce dernier rapport concerne la langue d'affichage des jugements des cours fédérales sur Internet.
- L'élaboration de nouvelles stratégies pour la gestion des plaintes.
- La réalisation et la publication de la *Vérification des services bilingues fournis au public voyageur par l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien*.
- Des consultations ont été menées auprès de plusieurs acteurs-clés afin d'obtenir des renseignements et de la rétroaction sur quatre catégories d'activités : nos vérifications et suivis de vérification; nos bulletins de rendement et leurs observations; nos rapports annuels; et, nos produits de promotion et de sensibilisation. Le Commissariat voulait déterminer si ses outils aident les groupes avec lesquels il travaille à atteindre leurs objectifs relatifs aux langues officielles et si ces outils sont distribués de manière efficiente et efficace. Les résultats sont encourageants et guideront le Commissariat pour améliorer ses outils.
- Des interventions ciblées de prévention ainsi que des discussions engendrées par le Commissariat avec les institutions fédérales ont eu une incidence positive sur la protection des droits linguistiques; des conclusions ont été tirées et des recommandations ont été émises aux institutions fédérales dans le cadre d'initiatives liées aux langues officielles.
- Le Commissariat a entamé la planification d'activités dans le cadre du 150^e anniversaire de la Confédération et a continué sa collaboration avec les décideurs

clés afin que la dualité linguistique fasse partie intégrante des célébrations tout en prenant les mesures nécessaires pour continuer de promouvoir la dualité linguistique au sein de la société canadienne.

- Le Commissariat continue d'assurer une vigie et des interventions stratégiques soutenues, notamment dans les domaines du service au public, de la langue de travail des fonctionnaires fédéraux et de l'épanouissement des communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Priorité 2 : Assurer une gestion efficace de l'organisation pendant la période de transition.

- Des initiatives d'optimisation des processus de traitement des plaintes ont été mises en œuvre.
- Le projet de modernisation du système de gestion de cas a été complètement mis en œuvre et le transfert entre l'ancien système et le nouveau s'est fait sans heurt.
- Une analyse des coûts par activité a été complétée afin d'optimiser les ressources du Commissariat.
- Afin de permettre un transfert de connaissances institutionnelles, du matériel d'information a été préparé à l'intention du prochain commissaire.
- La commissaire par intérim a multiplié les occasions de communiquer avec le personnel dans le but d'appuyer les employés, d'assurer une transparence et de permettre la continuité des activités de l'organisation. De plus, elle a participé à divers événements, forums et rencontres, en visitant chaque région du Canada et y a rencontré les communautés de langues officielles en situation minoritaire.

Pour en savoir plus sur les plans, les priorités et les résultats atteints du Commissariat aux langues officielles, veuillez consulter la section « Résultats : ce que nous avons accompli » du présent rapport.

Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités

Raison d'être

Le commissaire aux langues officielles veille à la mise en œuvre intégrale de la *Loi sur les langues officielles*, protéger les droits linguistiques des Canadiens et des Canadiennes et promouvoir la dualité linguistique.

Mandat et rôle

L'[article 56ⁱⁱⁱ](#) de la *Loi sur les langues officielles* énonce ce qui suit :

Il incombe au commissaire de prendre, dans le cadre de sa compétence, toutes les mesures visant à assurer la reconnaissance du statut de chacune des langues officielles et à faire respecter l'esprit de la présente loi et l'intention du législateur en ce qui touche l'administration des affaires des institutions fédérales, et notamment la promotion du français et de l'anglais dans la société canadienne.

Ainsi, en vertu de la *Loi*, le commissaire a pour mandat de prendre, dans le cadre de sa compétence, toutes les mesures nécessaires à la réalisation des trois grands objectifs de la *Loi sur les langues officielles*, soit :

- l'égalité de statut et d'usage du français et de l'anglais au sein du Parlement, du gouvernement du Canada, de l'administration fédérale et des institutions assujetties à la *Loi*;
- l'épanouissement des communautés de langue officielle en situation minoritaire au Canada;
- la progression vers l'égalité du français et de l'anglais dans la société canadienne.

Pour obtenir de plus amples renseignements généraux sur le Commissariat, veuillez consulter la section « Renseignements supplémentaires » du présent rapport.

Contexte opérationnel et principaux risques

Contexte opérationnel

Les activités prévues au Rapport sur les plans et priorités 2016-2017 se sont poursuivies normalement sous le leadership de la commissaire par intérim Ghislaine Saikaley qui dirige l'organisation depuis le départ du commissaire Graham Fraser le 16 décembre 2016.

Certains des gestes posés par le gouvernement fédéral au cours de la dernière année ont favorisé la création de nouvelles opportunités dans le domaine des langues officielles. Ainsi, le rétablissement du Programme de contestation judiciaire, le plein statut d'établissement universitaire pour le Collège militaire royal de Saint-Jean et l'engagement du gouvernement à exiger le bilinguisme pour les nouveaux juges de la Cour suprême sont des signes positifs qui témoignent d'un renouvellement du régime des langues officielles au sein de l'appareil fédéral.

Des intervenants clés, tant gouvernementaux que communautaires, ont manifesté un vif intérêt à l'égard de dossiers que le Commissariat juge déterminants pour l'application de la *Loi sur les langues officielles*. La modernisation du *Règlement sur les langues officielles — communications avec le public et prestation des services* et de celui sur la langue de travail au sein de la fonction publique fédérale sont deux exemples de ces dossiers. Dans ce contexte, le Commissariat compte non seulement faire part de sa position au gouvernement au cours de l'exercice 2017-2018, mais aussi veiller à ce que les intérêts des communautés de langue officielle soient pris en compte et à ce que les actions mises en œuvre par le gouvernement soient orientées vers l'atteinte de résultats concrets. Il en va de même pour le nouveau plan d'action pour les langues officielles, pour lequel le ministère du Patrimoine canadien a organisé des consultations publiques en 2016.

Les festivités du 150^e anniversaire de la Confédération offrent l'occasion de mettre en valeur la dualité linguistique à titre d'élément clé de notre histoire, de composante fondamentale du Canada d'aujourd'hui et d'atout précieux pour son avenir.

Pour le Commissariat, le 150^e anniversaire de la Confédération en 2017 servira également de tremplin vers le 50^e anniversaire de la *Loi sur les langues officielles*, en 2019. Ces deux anniversaires permettront aux divers acteurs des langues officielles des milieux gouvernementaux, communautaires et scolaires de faire le point sur l'application de la *Loi*, de tracer des pistes d'action pour l'avenir et, éventuellement, de proposer des changements législatifs. Le Commissariat participera pleinement aux discussions.

L'appui de la population canadienne à la dualité linguistique et à l'apprentissage des deux langues officielles reste élevé, comme en font foi des sondages distincts réalisés au cours de 2016 par le Commissariat et le ministère du Patrimoine canadien.

Dans ce contexte de possibilités, les défis à relever n'en ressortent que plus clairement. Des débats perdurent concernant les politiques gouvernementales en matière de langues officielles, tant au niveau fédéral et dans certaines provinces. Dans plusieurs régions, la demande pour les programmes d'immersion française continue d'excéder l'offre, faute de financement adéquat.

Les tribunaux examinent plusieurs recours judiciaires, dont certains interpellent directement le gouvernement fédéral. L'accueil bilingue par les employés fédéraux (l'offre active) continue d'être un défi, même s'il s'agit d'une obligation législative depuis 1969. Les groupes communautaires rapportent un essoufflement de leurs employés et de leurs membres, et pourtant, l'atteinte des objectifs du gouvernement concernant la vitalité des communautés de langue officielle passe souvent par l'action de ces organismes présents dans toutes les régions du pays.

Il est à noter que le nombre de plaintes déposées par les Canadiens et les Canadiennes est en hausse constante depuis les trois dernières années et que les activités du Commissariat dépendent en grande partie de ces plaintes puisqu'il faut enquêter, possiblement formuler des recommandations et faire le suivi de celles-ci.

Outre les enquêtes, le Commissariat peut aussi mener des activités visant à mesurer la conformité des institutions fédérales. Les vérifications sont parmi les outils dont dispose le ou la commissaire pour répondre à cet objectif. Le Commissariat choisit alors les outils les plus pertinents pour traiter des dossiers propres à une ou à plusieurs institutions.

Les ressources de l'organisation ne permettent actuellement qu'une flexibilité très limitée pour la mise en œuvre de nouvelles initiatives. Un exercice continu d'examen des budgets du Commissariat permet à l'organisation de réaligner les ressources, au besoin, pour répondre aux priorités. Cet exercice permettra peut-être aussi d'obtenir une certaine marge de manœuvre pour composer avec les pressions financières que connaît le Commissariat, à l'instar des autres institutions fédérales.

Principaux risques

Principaux risques

Risques	Stratégie d'atténuation et efficacité	Lien aux programmes du ministère	Lien aux priorités pangouvernementales et ministérielles
Capacité en matière de gestion de projets.	<p>Le Commissariat a établi un processus de planification des investissements qui inclut un processus formel pour gérer les projets, incluant l'évaluation et l'approbation. Ce plan d'investissement permet à l'organisation de renforcer sa capacité de gestion de projets.</p> <p>Le Commissariat a aussi mis en place une structure de gouvernance chargée de la gestion et de la surveillance des projets approuvés dans le cadre du plan d'investissement.</p>	Protection Promotion Services internes	Résultat stratégique Les droits garantis en vertu de la <i>Loi sur les langues officielles</i> sont protégés et la dualité linguistique est promue comme une valeur fondamentale de la société canadienne
Niveau de ressources	<p>Le Commissariat a complété une analyse de comptabilité par activités afin d'évaluer les besoins en ressources. Cette analyse a permis au comité exécutif de prendre certaines décisions liées à l'allocation des ressources.</p> <p>Le Commissariat a revu les processus d'établissement du budget et des prévisions pour l'organisation afin d'accroître leur efficacité et mieux appuyer la prise de décision pour les ressources financières de l'organisation.</p>	Protection Promotion Services internes	Résultat stratégique Les droits garantis en vertu de la <i>Loi sur les langues officielles</i> sont protégés et la dualité linguistique est promue comme une valeur fondamentale de la société canadienne
Relations avec le Parlement	Le Commissariat a élaboré et mis en place une stratégie d'intervention en matière de	Promotion	Résultat stratégique Les droits garantis en vertu de la <i>Loi sur les langues</i>

	langues officielles à l'intention des principaux membres du Parlement. Cette stratégie a permis au Commissariat de développer des relations avec les membres du Parlement à la suite de l'élection de 2015.		<i>officielles</i> sont protégés et la dualité linguistique est promue comme une valeur fondamentale de la société canadienne
--	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Les trois risques dont le Commissariat devait tenir compte étaient reliés à des facteurs associés à son contexte de fonctionnement. Les risques liés à la capacité de gestion de projet ainsi que le niveau des ressources pouvaient être considérés comme des menaces, alors que le troisième lié aux relations avec le parlement était une opportunité pour l'organisation.

Résultats : ce que nous avons accompli

Programmes

Protection des droits linguistiques

Description

Dans le cadre de ce programme, le Commissariat aux langues officielles enquête sur les plaintes déposées par des citoyens qui croient que leurs droits linguistiques n'ont pas été respectés, évalue le respect de la *Loi sur les langues officielles* par les institutions fédérales et les autres organismes assujettis à la *Loi* grâce à des mesures du rendement et à des vérifications, et intervient de manière proactive pour prévenir la non-conformité à la *Loi*. Le commissaire peut aussi intervenir devant les tribunaux en cas de non-conformité à la *Loi sur les langues officielles*.

Résultats

Un rapport spécial au Parlement a été déposé en juin 2016 : *En route vers une conformité accrue d'Air Canada grâce à un régime d'exécution efficace*. L'objectif de ce rapport spécial était de faire état au Parlement de la problématique que constitue le niveau de conformité d'Air Canada à la *Loi sur les langues officielles*,

Un rapport sur la langue d'affichage des jugements des cours fédérales sur Internet a également été déposé au Parlement en novembre 2016. Ce rapport faisait suite à une enquête visant le Service administratif des tribunaux judiciaires sur des enjeux et un différend qui ont persisté depuis plusieurs années.

Le commissaire a aussi écrit au Président du Conseil du Trésor pour lui faire part de ses préoccupations concernant sa politique sur la désignation linguistique de postes comportant des responsabilités de supervision ou de gestion dans une région désignée bilingue et les répercussions pour les employés. Ceci a suscité la création d'un groupe de travail entre le Commissariat et le Secrétariat du Conseil du trésor visant à clarifier et à comprendre les positions respectives liées à la désignation linguistique des postes.

La *Vérification des services bilingues fournis au public voyageur par l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien* a été publiée en mars 2017. Elle a été effectuée à la suite d'une augmentation graduelle du nombre de plaintes au sujet d'un problème systémique concernant l'offre active et la prestation de services dans les deux langues officielles aux points de contrôle de certains aéroports désignés bilingues.

Le suivi de la *Vérification horizontale portant sur la reddition de comptes touchant les paiements de transfert aux provinces en matière de langues officielles* de 2013 a été publié en octobre 2016. Les activités de suivi visaient deux des trois institutions fédérales qui ont fait

l'objet de la vérification : Patrimoine canadien ainsi qu'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada.

Enfin, un suivi de la *Vérification de la prestation de services bilingues aux visiteurs à Parcs Canada* (2012) a été réalisé, et le rapport a été publié en septembre 2016.

Le Commissariat a aussi publié le rapport sur les interventions du commissaire Fraser devant les tribunaux et en a fait la promotion.

En 2016-2017, nous avons commencé la *Vérification de la disponibilité des services d'apprentissage en français et en anglais de l'École de la fonction publique du Canada*. L'objectif de la vérification est de vérifier si l'institution tient compte de ses obligations linguistiques lorsqu'elle planifie et conçoit ses activités d'apprentissage, si celles-ci sont de qualité égale dans les deux langues officielles, et si elles sont offertes à tous les employés fédéraux en temps opportun. La vérification a également pour objet de confirmer si l'institution a des mécanismes en place afin de surveiller et d'améliorer de façon continue son offre d'activités d'apprentissage dans les deux langues officielles.

Des interventions ont été faites auprès d'institutions fédérales, notamment le Service de protection parlementaire, afin de sensibiliser les gestionnaires aux obligations linguistiques de l'organisation.

De plus, le commissaire a demandé et a obtenu le statut d'intervenant dans trois recours déposés en vertu de la *Loi sur les langues officielles*, soit un recours sur la langue des services et communications (*Fédération des francophones de la Colombie-Britannique c RHDCC et al.*), un recours sur la langue de travail dans la fonction publique (*André Dionne c. Bureau du surintendant des institutions financières et al.*) et un recours sur la constitutionnalité du Règlement sur les langues officielles – communication avec le public et prestation des services (*Société franco-manitobaine c. Procureur général du Canada et al.*).

Le Commissariat a continué à maximiser ses initiatives dans le cadre du programme de traitement des plaintes en élaborant quatre nouvelles stratégies permettant d'avoir une plus grande incidence auprès des institutions fédérales et de gérer plus efficacement les nouvelles plaintes reçues visant ces mêmes institutions.

Un processus révisé du suivi des recommandations formulées dans les rapports finaux d'enquête a été mis en place afin de vérifier si les institutions mettaient en œuvre les recommandations du commissaire. Ce processus révisé permet au commissaire de mener rapidement des activités de suivi dans le but de veiller à ce que les institutions donnent suite aux recommandations et d'évaluer la pertinence d'autres interventions si elles ne mettent pas en œuvre les recommandations, et ce, afin qu'elles respectent leurs obligations en matière de langues officielles. Selon les premières indications, ce nouveau processus contribue de façon positive à la mise en œuvre complète des recommandations du commissaire par les institutions.

Une revue des processus internes d'enquêtes est effectuée sur une base continue afin de nous permettre de mieux gérer les augmentations des plaintes. En effet, en 2016-2017, le Commissariat a reçu 40 % plus de plaintes qu'en 2015-2016 alors qu'une augmentation de 32 % avait été notée par rapport à l'année précédente.

Grâce à des efforts de rationalisation, et malgré le maintien du niveau de ressources des années précédentes, nous avons pu constater une nette amélioration dans l'atteinte de la norme de service pour le processus d'enquête formel qui est passé de 15 % à 40 %.

Résultats atteints

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels pour 2016-2017	Résultats réels pour 2015-2016	Résultats réels pour 2014-2015
La population canadienne reçoit des réponses à ses plaintes et à ses demandes de renseignements dans les délais prescrits par les normes de service.	Pourcentage des réponses données dans les délais prescrits par les normes de service (c.-à-d., réponses aux demandes de renseignements à l'intérieur de 30 jours ouvrables; processus d'enquête formel (PEF) à l'intérieur de 175 jours ouvrables; et processus de résolution facilité (PRF) à l'intérieur de 90 jours ouvrables).	70 %	Mars 2017	<p>Demandes de renseignement complétées à l'intérieur de la norme : 31/36 (86 %)</p> <p>PEF complétés à l'intérieur de la norme : 214/537 (40 %)</p> <p>PRF complétés à l'intérieur de la norme : 123/211 (58 %)</p> <p>Atteinte globale : 47 %</p>	45 %	Cet indicateur a été modifié en 2015-2016
Les institutions fédérales et les autres organismes assujettis à la <i>Loi sur les langues officielles</i> améliorent leur capacité à rencontrer les exigences de la <i>Loi</i> .	Pourcentage des recommandations du commissaire (faites par le biais des rapports de vérification et d'enquête) qui ont été mises en œuvre à l'intérieur du délai prévu.	60 %	Mars 2017	<p>Recommandations d'enquête partiellement ou pleinement mises en œuvre : 68/72 (94 %)</p> <p>Recommandations des vérifications partiellement ou pleinement mises en œuvre : 8/12 (67 %)</p> <p>Atteinte globale : 92 %</p>	100 %	Cet indicateur a été modifié en 2015-2016

La population canadienne bénéficie des interventions du commissaire devant les tribunaux.	Pourcentage des recours impliquant le commissaire qui ont eu un impact positif sur l'interprétation ou l'application de la <i>Loi</i> ou de la <i>Charte</i> .	65 %	Mars 2017	Résultat : 64 % Parmi les neuf décisions rendues au cours des trois dernières années, cinq ont eu une incidence positive sur l'interprétation ou l'application de la <i>Loi</i> ou de la <i>Charte</i> , tandis que deux décisions ont eu une incidence mitigée ainsi que des résultats positifs sur certaines questions.	57,5 %	Cet indicateur a été ajouté en 2015-2016

Ressources financières budgétaires (dollars)

Budget principal des dépenses 2016-2017	Dépenses prévues 2016-2017	Autorisations totales pouvant être utilisées 2016-2017	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2016-2017	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2016-2017
6 967 574	6 967 574	7 784 195	7 554 792	587 218

Ressources humaines (équivalents temps plein ou ETP)

Nombre d'ETP prévus 2016-2017	Nombre d'ETP réels 2016-2017	Écart (nombre d'ETP réels moins nombre d'ETP prévus) 2016-2017
61	63	2

Promotion de la dualité linguistique

Description

Dans le cadre de ce programme, le Commissariat aux langues officielles (le Commissariat) travaille avec les parlementaires, les institutions fédérales et les autres organismes assujettis à la *Loi sur les langues officielles*, les communautés de langue officielle et le public canadien à favoriser la dualité linguistique. Le Commissariat établit des liens entre les institutions fédérales, les communautés de langue officielle et les divers ordres de gouvernement pour les aider à mieux comprendre les besoins des communautés de langue officielle, l'importance du bilinguisme et la valeur du respect de la dualité linguistique au Canada. Afin de jouer son rôle d'agent de promotion, le Commissariat effectue des recherches et des études, entreprend des activités de sensibilisation du public et intervient auprès des hauts fonctionnaires fédéraux pour qu'ils introduisent un changement de culture afin de pleinement intégrer la dualité linguistique dans leurs organismes.

Résultats

En 2016-2017, le Commissariat a misé sur des initiatives stratégiques pour sensibiliser les institutions fédérales et la population canadienne, à la situation des communautés de langue officielle en situation minoritaire, à l'importance des droits linguistiques et au respect de la dualité linguistique. Le Commissariat se doit de maintenir des liens continus avec divers organismes, institutions fédérales et partenaires provinciaux et territoriaux dans le but de promouvoir la dualité linguistique dans toutes les provinces et territoires du pays.

La dualité linguistique bénéficie toujours d'un fort appui de la population canadienne, comme le confirment les résultats d'un sondage d'opinion publique publiés par le Commissariat au mois d'août 2016.

En ce sens, le Commissariat a poursuivi ses efforts de promotion par l'entremise de présentations dans les écoles francophones et d'immersion française partout au pays. Les fonctionnaires fédéraux ont aussi été ciblés en leur offrant des ateliers sur les réunions bilingues et en partageant notre guide *Pratiques efficaces régissant la présidence des réunions bilingues* et l'outil *Passons à l'action!*

Des activités promotionnelles ont eu lieu partout au pays afin de faire progresser la dualité linguistique au sein de la société canadienne et de promouvoir le développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire. En voici quelques exemples :

- Élaboration et publication d'une série d'infographies présentant des données sur les communautés de langue officielle en situation minoritaire et l'apprentissage de la langue seconde dans chaque province et territoire. Distribués sur le web, ces documents ont été largement utilisés par divers groupes communautaires;

- Organisation d'un panel en Atlantique pour souligner la Semaine nationale de l'immigration francophone, en collaboration avec la Société nationale de l'Acadie et l'Agence de promotion économique du Canada atlantique; et
- Organisation, en partenariat avec l'organisme Canadian Parents for French, d'un atelier intitulé *What Now for French Immersion?* Liée au 50^e anniversaire de la naissance de l'immersion en français en banlieue de Montréal en 1965-1966, cette activité s'est tenue au Collège Vanier de Montréal en novembre 2016 et a permis à des spécialistes de l'éducation d'évaluer les forces et les faiblesses des programmes d'immersion en français, auxquels plus de 375 000 enfants canadiens sont actuellement inscrits.

Dans le cadre des préparatifs pour le 150^e anniversaire de la Confédération, le Commissariat a identifié une importante opportunité de renforcer son message et de conscientiser les décideurs-clés aux obligations des institutions fédérales en poursuivant la promotion de son guide *Le Canada en fête* et en s'assurant une participation active au sein des comités interministériels Canada 150. De plus, afin de s'assurer que la dualité linguistique fasse partie intégrante des célébrations, le Commissariat a développé une stratégie Canada 150 pour inciter les organisateurs et les partenaires à tenir compte de l'importance de la dualité linguistique dans leur planification d'activités dans le cadre de ces festivités.

Dans le but de faire valoir le rôle de la dualité linguistique canadienne comme l'un des piliers de l'histoire du pays, la ligne du temps [*Les langues officielles du Canada : 150 ans d'histoire*^{iv}](#) a été rendue disponible sur notre site web et une conférence sur le thème *150 ans de bilinguisme législatif et judiciaire : regard historique, réalité contemporaine et perspectives d'avenir* a été organisée en partenariat avec le concours Laskin 2017 et la Fédération des associations de juristes d'expression française de common law inc. De plus, une série de cinq vidéos mettant en vedette des personnalités canadiennes s'exprimant dans leur langue seconde a été préparée pour être mise en ligne sur nos média sociaux en 2017-2018.

Parmi les autres dossiers qui ont retenus l'attention cette année, notons le dossier de la petite enfance dont le rapport intitulé *La petite enfance : vecteur de vitalité des communautés francophones en situation minoritaire* a été publié en octobre 2016, et celui de la promotion de l'offre active (publication de l'étude en juillet 2016), sans oublier les outils qui ont été élaborés spécifiquement pour venir appuyer les institutions fédérales dans l'atteinte de leurs objectifs en matière de conformité à la *Loi*.

Afin de rester pertinent dans ses approches et ses positions, le Commissariat a aussi entrepris une étude exploratoire des implications du numérique pour la *Loi sur les langues officielle*, qui se poursuivra en 2017-2018.

Toujours en période de transition, l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie parlementaire a été préparée pour une éventuelle entrée en fonction d'un nouveau ou d'une nouvelle commissaire.

Résultats atteints

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels pour 2016-2017	Résultats réels pour 2015-2016	Résultats réels pour 2014-2015
Le Parlement reçoit des conseils et de l'information sur l'incidence des changements apportés aux lois, aux règlements et aux politiques sur les langues officielles.	Nombre de comparutions devant les comités parlementaires et d'échanges avec des parlementaires.	28 ¹	Mars 2017	19 3 comparutions devant le Sénat; 3 comparutions devant la Chambre des communes, notamment pour le Rapport annuel de 2015-2016 et le Rapport spécial sur Air Canada; 13 interactions avec les parlementaires	15 2 comparutions devant le Sénat; 1 comparution devant la Chambre des communes, notamment pour le Rapport annuel de 2014-2015 et pour le Budget principal des dépenses du Commissariat. 12 interactions avec les parlementaires De plus, à la suite de l'élection du nouveau gouvernement libéral, le commissaire a envoyé 360 lettres aux parlementaires, dont les ministres.	Le commissaire a fait des présentations devant des comités parlementaires à 4 occasions, pour les dossiers suivants : le Rapport annuel de 2013-2014; le projet de loi C-520; le Budget principal du Commissariat; le développement économique des communautés minoritaires.
La société canadienne est informée des droits et obligations en matière de langues	Nombre d'activités de promotion ² .	1 000	Mars 2017	Il y a eu 950 activités promotionnelles dont : 13 allocutions 3 conférences de presse	Il y a eu 884 activités promotionnelles dont : 20 allocutions	Il y a eu 1 433 activités promotionnelles dont :

¹ Cet indicateur de rendement comprend 3 comparutions devant les comités parlementaires et 25 échanges avec les parlementaires.

² Par exemple : demandes de renseignements, discours, entrevues médiatiques, outils promotionnels, stands, communiqués de presse, liaison régionale avec les communautés de langue officielle et les institutions fédérales.

<p>officielles et de la dualité linguistique comme étant une valeur fondamentale au Canada.</p>				<p>9 communiqués 2 textes d'opinions 830 réunions 48 stands d'information 18 articles promotionnels et 27 entrevues.</p> <p>De plus, le Commissariat a répondu à 391 demandes de renseignements.</p>	<p>1 conférence de presse 7 communiqués 2 textes d'opinion 789 réunions 22 stands d'information 4 publications 16 articles promotionnels et 23 entrevues.</p> <p>De plus, le Commissariat a répondu à 555 demandes de renseignements.</p>	<p>39 discours 2 conférences de presse 10 communiqués 7 textes d'opinion 781 réunions 33 stands 7 publications électroniques 2 bulletins 35 articles promotionnels et 46 entrevues.</p> <p>De plus, le Commissariat a répondu à 471 demandes de renseignements</p>
	<p>Pourcentage des recommandations du commissaire (faites dans les rapports annuels, les études sur les politiques ou autres documents) qui ont été mises en œuvre, en totalité ou en partie, ou qui ont été résolues autrement dans un délai raisonnable.</p>	<p>60</p>	<p>Mars 2017</p>	<p>100 % des recommandations du rapport annuel 2014-2015 ont été mise en œuvre en partie ou en totalité.</p> <p>75 % des recommandations de l'étude sur la formation linguistique « Défis : Un nouvel environnement pour la formation linguistique dans la fonction publique fédérale » ont été mises en œuvre.</p> <p>80 % des recommandations de l'étude sur la langue de travail « Au-delà des réunions bilingues : Comportements en leadership des gestionnaires » ont été mises en œuvre.</p>	<p>33 % des recommandations du rapport annuel 2013-2014 ont été mises en œuvre.</p> <p>L'analyse de l'étude sur la formation linguistique et l'étude sur la langue de travail n'a pas été complétée. Les résultats seront inclus dans le prochain rapport ministériel sur le rendement.</p>	<p>Cet indicateur a été ajouté en 2015-2016</p>

Ressources financières budgétaires (dollars)

Budget principal des dépenses 2016-2017	Dépenses prévues 2016-2017	Autorisations totales pouvant être utilisées 2016-2017	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2016-2017	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2016-2017
6 971 568	6 971 568	7 174 607	6 638 658	(332 910)

Ressources humaines (équivalents temps plein ou ETP)

Nombre d'ETP prévus 2016-2017	Nombre d'ETP réels 2016-2017	Écart (nombre d'ETP réels moins nombre d'ETP prévus) 2016-2017
53	54	1

Services internes

Description

On entend par Services internes, les groupes d'activités et de ressources connexes que le gouvernement fédéral considère comme des services de soutien aux programmes ou qui sont requis pour respecter les obligations d'une organisation. Les Services internes renvoient aux activités et aux ressources de dix catégories de services distinctes qui soutiennent l'exécution de programmes dans l'organisation, sans égard au modèle de prestation des Services internes du ministère. Les dix catégories de service sont : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel et services de gestion des acquisitions.

Toutefois, puisque les recours judiciaires sont prévus dans la *Loi sur les langues officielles*, les services juridiques sont exclus des services internes du Commissariat et font partie intégrante du programme de la protection des droits linguistiques. Il en va de même pour les services des communications du Commissariat qui, étant donné leur mandat spécifique, ne sont pas compris dans les services internes, mais font plutôt partie du deuxième programme, soit la promotion de la dualité linguistique.

Résultats

Conformément à sa deuxième priorité organisationnelle qui était d'assurer une gestion efficace de l'organisation pendant la période de transition, le Commissariat a :

- Élaboré et mis en place une nouvelle stratégie financière visant à réaligner les fonds dédiés au fonctionnement et aux salaires en plus d'optimiser l'utilisation de ses ressources. Cet exercice a aussi permis d'obtenir une certaine marge de manœuvre pour composer avec les pressions financières que pourrait connaître le Commissariat;
- Complété le développement et la mise en œuvre de nouvelles applications pour appuyer le travail du programme de protection;
- Élaboré un plan d'investissement qui fait état, en outre, des développements futurs du système de gestion de l'information;
- Dédié une ressource à temps plein pour faciliter la transition au système de paye automatisé Phénix et pour faire la surveillance et le contrôle de la qualité de ce nouveau système;

- Mise en œuvre du plan d'action de la transition afin de préparer le personnel au changement de leadership.

Ressources financières budgétaires (dollars)

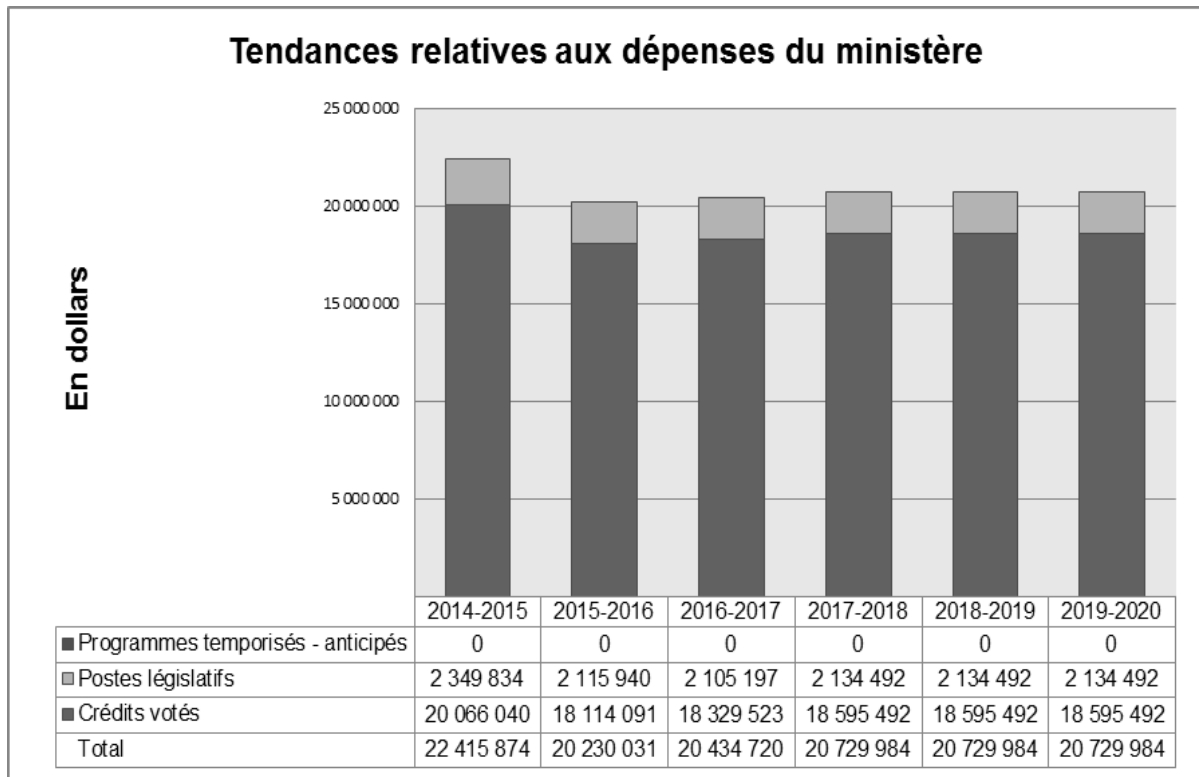
Budget principal des dépenses 2016-2017	Dépenses prévues 2016-2017	Autorisations totales pouvant être utilisées 2016-2017	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2016-2017	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2016-2017
6 952 477	6 952 477	6 669 692	6 241 270	(711 207)

Ressources humaines (équivalents temps plein ou ETP)

Nombre d'ETP prévus 2016-2017	Nombre d'ETP réels 2016-2017	Écart (nombre d'ETP réels moins nombre d'ETP prévus) 2016-2017
46	41	(5)

Analyse des tendances en matière de dépenses et de ressources humaines

Dépenses réelles



Les dépenses réelles ont diminué de 2014-2015 à 2016-2017 principalement en raison de la mise en œuvre de la méthode de paye en arrérages en mai 2014, qui a occasionné l'utilisation d'autorisations de dépenses supplémentaires en 2014-2015.

Sommaire du rendement budgétaire pour les programmes et les Services internes (en dollars)

Programmes et Services internes	Budget principal des dépenses 2016-2017	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019	Autorisations totales pouvant être utilisées 2016-2017	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2016-2017	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2015-2016	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2014-2015
Protection des droits linguistiques	6 967 574	6 967 574	7 255 494	7 255 494	7 784 195	7 554 792	6 673 506	7 134 848
Promotion de la dualité linguistique	6 971 568	6 971 568	6 840 895	6 840 895	7 174 607	6 638 658	6 059 233	7 007 231
Total partiel	13 939 142	13 939 142	14 096 389	14 096 389	14 958 802	14 193 450	12 732 739	14 142 079
Services internes	6 952 477	6 952 477	6 633 595	6 633 595	6 669 692	6 241 270	7 497 292	8 273 795
Total	20 891 619	20 891 619	20 729 984	20 729 984	21 628 494	20 434 720	20 230 031	22 415 874

Ressources humaines réelles

Sommaire des ressources humaines pour les programmes et Services internes (équivalents temps plein ou ETP)

Programmes et Services internes	Équivalents temps plein réels 2014-2015	Équivalents temps plein réels 2015-2016	Équivalents temps plein projetés 2016-2017	Équivalents temps plein réels 2016-2017	Équivalents temps plein prévus 2017-2018	Équivalents temps plein prévus 2018-2019
Protection des droits linguistiques	65	64	61	63	64	64
Promotion de la dualité linguistique	55	53	53	54	57	57
Total partiel	120	117	114	117	121	121
Services internes	46	44	46	41	42	42
Total	166	161	160	158	163	163

Dépenses par crédit voté

Pour obtenir de l'information sur les crédits du Commissariat aux langues officielles, veuillez consulter les [Comptes publics du Canada 2017](#)^v.

Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental

Harmonisation des dépenses réelles pour 2016-2017 avec [le cadre pangouvernemental](#)^{vi} (en dollars)

Programme	Secteur de dépenses	Secteur d'activités du gouvernement du Canada	Dépenses réelles 2016-2017
Protection des droits linguistiques	Affaires gouvernementales	Transparent et responsable	7 554 792
Promotion de la dualité linguistique	Affaires gouvernementales	Transparent et responsable	6 638 658

Total des dépenses par secteur de dépenses (en dollars)

Secteur des dépenses	Total des dépenses prévues	Total des dépenses réelles
Affaires économiques	-	-
Affaires sociales	-	-
Affaires internationales	-	-
Affaires gouvernementales	13 939 142	14 193 450

États financiers et faits saillants des états financiers

États financiers

Les états financiers audités du Commissariat aux langues officielles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2017 se trouvent sur le [site Web du Commissariat](#)^{vii}.

Faits saillants des états financiers

État condensé des opérations pour l'exercice se terminant le 31 mars 2017
(en dollars)

Information financière	Résultats prévus 2016-2017	Réels 2016-2017	Réels 2015-2016	Écart (réels 2016-2017 moins prévus 2016-2017)	Écart (réels 2016-2017 moins réels 2015-2016)
Total des charges	23 894 207	23 491 289	23 245 665	(402 918)	245 624
Total des revenus	-	-	-	-	-
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	23 894 207	23 491 289	23 245 665	(402 918)	245 624

État condensé de la situation financière au 31 mars 2017 (en dollars)

Information financière	2016-2017	2015-2016	Écart (2016-2017 moins 2015-2016)
Total des passifs nets	3 200 663	3 247 452	(46 789)
Total des actifs financiers nets	1 865 355	1 828 096	37 259
Dette nette du Commissariat	1 335 308	1 419 356	(84 048)
Total des actifs non financiers	2 127 915	2 282 027	(154 112)
Situation financière nette du Commissariat	792 607	862 671	(70 064)

Renseignements supplémentaires

Renseignements ministériels

Profil organisationnel

Commissaire par intérim : Ghislaine Saikaley

Instrument habilitant : [Paragraphe 56\(1\)^{viii}](#) de la *Loi sur les langues officielles*

Année de création : 1970

Autre : Le ou la commissaire aux langues officielles est nommé par commission sous le grand sceau, après approbation par résolution de la Chambre des communes et du Sénat. Il ou elle relève directement du Parlement.

Cadre de présentation de rapports

Voici le résultat stratégique et l'architecture d'alignement des programmes de référence du Commissariat pour 2016-2017 :

1. Résultat stratégique : Les droits garantis en vertu de la *Loi sur les langues officielles* sont protégés et la dualité linguistique est promue comme une valeur fondamentale de la société canadienne.

1.1 Programme : Protection des droits linguistiques

1.2 Programme : Promotion de la dualité linguistique

Services internes

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires qui suivent sont disponibles sur le [site Web du Commissariat^{ix}](#).

- ▶ Audits et évaluations internes
- ▶ Stratégie ministérielle de développement durable
- ▶ Frais d'utilisation

Dépenses fiscales fédérales

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre des objectifs de la politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'impôt, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie des estimations et des prévisions des coûts pour ces mesures chaque année dans le [Rapport sur les dépenses fiscales fédérales](#)^x. Ce rapport fournit également des renseignements généraux détaillés sur les dépenses fiscales, y compris les descriptions, les objectifs, les renseignements historiques et les renvois aux programmes de dépenses fédérales. Les mesures fiscales présentées dans ce rapport relèvent de la seule responsabilité du ministre des Finances.

Coordonnées de l'organisation

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le [site Web du Commissariat](#)^{xi} ou communiquer avec l'un des bureaux suivants :

ADMINISTRATION CENTRALE

30, rue Victoria, 6^e étage
Gatineau (Québec) K1A 0T8

Tél. : 819-420-4877 ou
1-877-996-6368
ATS : 1-800-880-1990
Télé. : 819-420-4873
Courrier électronique :
information@clo-ocol.gc.ca
www.twitter.com/CLOduCanada
www.facebook.com/languesofficielles

BUREAUX RÉGIONAUX

Région de l'Atlantique

Moncton

Tél. : 506-851-7047 ou
1-800-561-7109
Télé. : 506-851-7046

Région du Québec

Montréal

Tél. : 514-283-4996 ou
1-800-363—0628
Télé. : 514-283-6677

Région de l'Ontario

Toronto

Tél. : 416-973-1903 ou
1-800-387—0635
Télé. : 416-973-1906

Sudbury

Tél. : 705-671-4101 ou
1-888-272-3704
Télé. : 705-671-4100

Région du Manitoba et de la Saskatchewan

Winnipeg

Tél. : 204-983-2111 ou
1-800-665-8731
Télé. : 204-983-7801

Regina

Tél. : 306-780-7866 ou
1-800-665-8731
Télé. : 306-780-7896

Région de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, des Territoires du Nord-Ouest, du Yukon et du Nunavut

Edmonton

Tél. : 780-495-3111 ou
1-800-661-3642
Télé. : 780-495-4094

Vancouver

Tél. : 1-800-661-3642

Annexe : Définitions

architecture d’alignement des programmes (Program Alignment Architecture)

Répertoire structuré de tous les programmes d’un ministère ou organisme qui décrit les liens hiérarchiques entre les programmes et les liens aux résultats stratégiques auxquels ils contribuent.

cadre ministériel des résultats (Departmental Results Framework)

Comprend les responsabilités essentielles, les résultats ministériels et les indicateurs de résultat ministériel.

cible (target)

Niveau mesurable du rendement ou du succès qu’une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

crédit (appropriation)

Autorisation donnée par le Parlement d’effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires (budgetary expenditures)

Dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d’autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; et paiements à des sociétés d’État.

dépenses législatives (statutory expenditures)

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l’adoption d’une loi autre qu’une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

dépenses non budgétaires (non-budgetary expenditures)

Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d’avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

dépenses prévues (planned spending)

En ce qui a trait aux Plans ministériels et aux Rapports sur les résultats ministériels, les dépenses prévues s’entendent des montants approuvés par le Conseil du Trésor au plus tard le 1^{er} février.

Elles peuvent donc comprendre des montants qui s’ajoutent aux dépenses prévues indiquées dans le budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu’il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son Plan ministériel et son Rapport sur les résultats ministériels.

dépenses votées (voted expenditures)

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement dans le cadre d'une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

équivalent temps plein (full-time equivalent)

Mesure utilisée pour représenter une année-personne complète d'un employé dans le budget ministériel. Les équivalents temps plein sont calculés par un rapport entre les heures de travail assignées et les heures de travail prévues. Les heures normales sont établies dans les conventions collectives.

évaluation (evaluation) :

Au sein du gouvernement du Canada, collecte et analyse systématiques et neutres de données probantes en vue d'évaluer le bien-fondé, le mérite ou la valeur. L'évaluation guide la prise de décisions, les améliorations, l'innovation et la reddition de comptes. Elle porte habituellement sur les programmes, les politiques et les priorités et examine des questions se rapportant à la pertinence, à l'efficacité et à l'efficience. Toutefois, selon les besoins de l'utilisateur, l'évaluation peut aussi examiner d'autres unités, thèmes et enjeux, notamment des solutions de rechange aux interventions existantes. L'évaluation utilise généralement des méthodes de recherche des sciences sociales.

indicateur de rendement (performance indicator)

Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

indicateur de résultat ministériel (Departmental Result Indicator)

Facteur ou variable qui présente une façon valide et fiable de mesurer ou de décrire les progrès réalisés par rapport à un résultat ministériel.

initiative horizontale (horizontal initiatives)

Initiative dans le cadre de laquelle au moins deux organisations fédérales, par l'intermédiaire d'une entente de financement approuvée, s'efforcent d'atteindre des résultats communs définis, et qui a été désignée (par exemple, par le Cabinet ou par un organisme central, entre autres) comme une initiative horizontale aux fins de gestion et de présentation de rapports.

plan (plans)

Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

Plan ministériel (Departmental Plan)

Fournit les renseignements sur les plans et le rendement attendu des ministères appropriés au cours d'une période de trois ans. Les Plans ministériels sont présentés au Parlement au printemps.

priorité (priorities)

Plan ou projet qu'une organisation a choisi de cibler et dont elle rendra compte au cours de la période de planification. Il s'agit de ce qui importe le plus ou qui doit être fait en premier pour appuyer la réalisation du ou des résultats stratégiques souhaités.

priorités pangouvernementales (government-wide priorities)

Aux fins du Rapport sur les résultats ministériels 2016-2017, les priorités pangouvernementales sont des thèmes de haut niveau qui présentent le programme du gouvernement issu du discours du Trône de 2015, notamment : la croissance de la classe moyenne, un gouvernement ouvert et transparent, un environnement sain et une économie forte, la diversité en tant que force du Canada, ainsi que la sécurité et les possibilités).

production de rapports sur le rendement (performance reporting)

Processus de communication d'information sur le rendement fondée sur des éléments probants. La production de rapports sur le rendement appuie la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

programme (program)

Groupe d'intrants constitué de ressources et d'activités connexes qui est géré pour répondre à des besoins précis et pour obtenir les résultats visés, et qui est traité comme une unité budgétaire.

programme temporisé (sunset program)

Programme ayant une durée fixe et dont le financement et l'autorisation politique ne sont pas permanents. Lorsqu'un tel programme arrive à échéance, une décision doit être prise quant à son maintien. Dans le cas d'un renouvellement, la décision précise la portée, le niveau de financement et la durée.

Rapport sur les résultats ministériels (Departmental Results Report)

Présente de l'information sur les réalisations réelles par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le Plan ministériel correspondant.

rendement (performance)

Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'atteindre ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait atteindre, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

responsabilité essentielle (Core Responsibility)

Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les intentions du ministère concernant une responsabilité essentielle se traduisent par un ou plusieurs résultats ministériels auxquels le ministère cherche à contribuer ou sur lesquels il veut avoir une influence.

résultat (results)

Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

résultat ministériel (Departmental Result)

Changements sur lesquels les ministères veulent exercer une influence. Ils devraient subir l'influence des résultats des programmes, mais ils échappent généralement au contrôle direct des ministères.

résultat stratégique (Strategic Outcome)

Avantage durable et à long terme pour les Canadiens qui est rattaché au mandat, à la vision et aux fonctions de base d'une organisation.

Structure de la gestion, des ressources et des résultats (Management, Resources and Results Structure)

Cadre exhaustif comprenant l'inventaire des programmes, des ressources, des résultats, des indicateurs de rendement et de l'information de gouvernance d'une organisation. Les programmes et les résultats sont présentés d'après le lien hiérarchique qui les unit, et les résultats stratégiques auxquels ils contribuent. La Structure de la gestion, des ressources et des résultats découle de l'architecture d'alignement des programmes.

Notes de fin d'ouvrage

- i <http://www.officiallanguages.gc.ca/fr/transparence/2016-2017/rapport-plans-priorites-2016-2017>
- ii <http://www.ocol-clo.gc.ca/fr/chronologie>
- iii <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/O-3.01/page-6.html#docCont>
- iv <http://www.ocol-clo.gc.ca/fr/chronologie>
- v <http://www.tbs-sct.gc.ca/hgw-cgf/finances/pgs-pdg/gedme-pdgbpd/index-fra.asp>
- vi <http://www.tbs-sct.gc.ca/ppg-cpr/frame-cadre-fra.aspx>
- vii <http://www.officiallanguages.gc.ca/fr/transparence/index#rnr>
- viii <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/o-3.01/page-6.html#docCont>
- ix <http://www.languesofficielles/fr/transparence/2016-2017/rapport-ministeriels-rendement-2016-2017#tableaux-supplementaires>
- x <http://www.fin.gc.ca/purl/taxexp-fra.asp>
- xi <http://www.languesofficielles.gc.ca/fr>